

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 1^{ème} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatiques
Enseignant responsable : Renoux Benoit

Durée de l'épreuve : 1 h 30 mn
Documents autorisés : Plan comptable général
Calculatrice

A réaliser sur copie séparée

UE 3 Contexte Organisationnel
EC 33 Domaine de gestion appliquée

ATTENTION en raison du changement de taux de TVA au 1er janvier 2014
La TVA sera calculée au taux de 20 %

CHAQUE PARTIE EST INDEPENDANTE

Sujet :

PARTIE 1 Définitions - 3pts

Définissez :

- Le principe de permanence des méthodes
- Amortissement

Expliquez l'utilité et la structure générale d'un bilan

PARTIE 2 Bilan – 2 pts

Vous disposez des comptes au 01 octobre de cette année pour une association :

Capital (fonds propres)	13 000,00
Équipements divers :	6 800,00
Subventions	5 000,00
Banque	12 300,00
Dettes fournisseurs :	4 518,00
Caisse	2 468,00
Véhicules	8 450,00
Emprunts	7 500,00

Présentez le Bilan au 01 octobre (sur l'ANNEXE 1)

PARTIE 3 TVA – 3 pts

Pourquoi la TVA est-elle neutre pour l'entreprise ?
Calculez les montants manquants dans le tableau de l'ANNEXE 1

PARTIE 4 Amortissements - 3pts

Vous avez acquis pour vos collaborateurs des tablettes Windows 8 et une imprimante.

Le coût total de cet investissement est de 3 800 € HT. (TVA à 20%)

Acheté le 17 juillet, ce matériel nous a été livré le 28 Août, et, après avoir installé les logiciels, vos salariés les ont utilisés pour la première fois le 19 septembre

Elles seront amorties en linéaire sur trois ans.

Calculez le premier amortissement de ce bien (au 31 décembre de l'année)

PARTIE 5 Salaires - 4 pts

Pour les besoins d'un salon votre association a embauché durant 5 jours un étudiant du STAPS qui a fait les horaires suivants :

- mardi : montage du stand	7h
- mercredi : préparation du stand	8h 30 mn
- jeudi : repos	
- vendredi : tenue du stand	6h 30 mn
- samedi tenue du stand	8h 30mn
- lundi : démontage du stand	5h 30 mn

Le salaire horaire est fixé à 9,82 €

En raison de sa motivation et du nombre de personnes contactées lors de cette manifestation vous lui accordez une prime de 150,00 €

Votre salarié bénéficie-t-il d'heures supplémentaires ? Si oui combien ?

Calculez son salaire brut

PARTIE 6 Écritures comptables - 2 pts

A l'aide de l'extrait du plan comptable ci dessous

Vous enregistrerez au journal les opérations suivantes : (sur annexe 2)

- Vente de 1250,00 € HT brut de marchandises, remise de 5 %
- Achat de 3 500 € HT de marchandises sous 1 % d'escompte, règlement immédiat par chèque.

	604 Achats de prestations
	6061 Fournitures (énergie, eau..)
	6062 Fourniture d'entretien
	6064 Fournitures administratives
	607 Achat de Marchandises
	613 Location
	615 Entretien réparation
	616 Primes d'assurance
	622 Honoraires
	623 Publicité
	624 Transport
	625 Déplacement
	626 Frais postaux
	704 Travaux
	706 Prestations de services
	707 Ventes de marchandises
211 Terrains	
213 Constructions	
215 Installations, Matériels, Outillage	
401 Fournisseurs	
411 Clients	
421 Personnel rémunérations dues	
512 Banque	
530 Caisse	
44566 TVA déductible sur A.B.S.	
44571 TVA Collectée	

A RENDRE AVEC LA COPIE**ANNEXE 1****PARTIE 7 – Connaissances générales - 3pts**

	OUI	NON
En gestion, les mots «charge» et «dépense» ont la même signification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le capital est une dette à très long terme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les immobilisations s'enregistrent dans la classe 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les rabais remises et ristournes s'enregistrent toujours séparément	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La TVA est un impôt sur la consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les méthodes comptables peuvent changer d'une année sur l'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le salaire net est le salaire perçu par le salarié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le bénéfice se calcule par différence entre produits et charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'escompte est financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'exercice comptable correspond toujours à l'année civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les amortissements constatent l'usure ou l'obsolescence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un taux est toujours annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les biens durables de plus de 500€ sont des immobilisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Tableau (partie 3)

Montant HT	TVA à 20 %	Montant TTC
2 500,00		
	245,00	
		3588,00

BILAN AU 01 Octobre

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1ère session 1er Semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatiques

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

Enseignant responsable : *Francis HUOT*

UEF T52PA2 Pratique professionnelle
EC T52PA22 Approches scientifique et didactique de l'enseignement en milieu scolaire

Sujet : répondez avec le plus de précision aux questions qui suivent.

Q1 (2pts) : qu'est-ce que le socle commun de connaissances et de compétences ? Quelles en sont les conséquences pratiques pour l'enseignement de la natation scolaire (en citer une) ?

Q2 (1pt): selon la circulaire ministérielle N°2011-090 relative à la natation scolaire, quelle est la durée optimale de pratique effective dans l'eau ?

Q3 (1pt) : toujours selon cette circulaire, combien d'enseignants ou adultes agréés (parents ou MNS) faut-il pour encadrer réglementairement une classe de CM1 de 29 élèves en natation scolaire (sans compter la surveillance)?

Q4 (3pts) : citez avec précision le test du premier palier mentionné dans la circulaire 2011-090 relative à la natation scolaire. Expliquez en les conditions de passation.

Q5 (2pts) : selon les huit étapes de progression d'un élève en natation scolaire, étudiées en cours, la quatrième étape est la suivante : équilibration par des appuis fuyants. Citez les trois étapes précédentes et celle qui suit (la 5^{ème}).

Q6 (3pts): définissez en cinq phases les opérations de construction d'une unité d'apprentissage.

Q7 (2pts) : définissez avec précision le principe d'équilibre élaboré par P. Magne et A. Schmit.

Q8 (2pts): proposez une modélisation du déclenchement informationnel de l'action motrice. Vous pouvez présenter le schéma étudié en cours sans le commenter.

Q9 (2pts) : dans quelle partie anatomique du cerveau siègent les émotions (nommer)? Expliquez en quelques mots quelles conséquences fonctionnelles l'activation de cette partie du cerveau, siège des émotions, peut avoir dans l'apprentissage en natation, sur les élèves qui ont peur ?

Q10 (2pts) : la pédagogie active ou pédagogie des acquisitions met l'élève au centre de l'enseignement pour lui faire construire ses apprentissages. Citez une forme de pédagogie active et explicitez en quoi ce procédé facilite les apprentissages.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : Licence professionnelle
Enseignants responsables : Philippe MACQUET,
E. TAVENEAU

Durée de l'épreuve : 1 h 30
Documents autorisés : *aucun*

UEF T54PA4 : Technique de communication
EC T54PA42 : Méthode de communication

Sujet :

Rédigez le compte-rendu de ce texte en 350 mots (marge d'erreur 5%). Il doit refléter sans le paraphraser le contenu du texte et respecter la technique étudiée.

Rédigez le compte-rendu de ce texte en 350 mots (marge d'erreur 5%). Il doit refléter sans le paraphraser le contenu du texte et respecter la technique étudiée.

Dans la réalité des formations : une prise en compte du handicap très variée

a – des formations qui ne se préoccupent pas du handicap

La place qu'occupe la question du handicap dans le contenu des livrets référentiels montre des inégalités entre les formations qui se retrouvent lors de l'analyse de nos entretiens avec les formateurs. Nous observons néanmoins que la majorité des formations comporte des enseignements relatifs à la pratique sportive des personnes handicapées. Sur les vingt-sept formations étudiées, seules cinq ne proposent pas d'enseignement sur le handicap. (...). Les formateurs excluent la prise en compte des personnes handicapées de certaines activités dans deux champs particuliers : le haut niveau et le sport dans les structures marchandes. Ces deux discours sont caractéristiques de deux types de représentations réductrices relatives à la pratique sportive des personnes handicapées. Alors que l'exclusion des salles de sport illustre l'idée selon laquelle la personne handicapée serait exclue de certaines activités « par nature », Compte (2010) analyse l'exclusion du haut niveau en indiquant que s'agissant des personnes handicapées, « on ne retrouve pas la valorisation attendue de la performance comme dans la pratique sportive des personnes valides, mais celle des dimensions plus connues d'intégration et d'égalité sociale ». (...).

b – des choix sur les types de handicaps abordés

En parallèle de ces cinq cursus de formation ne traitant pas du handicap, toutes les autres formations abordent cette thématique. Cependant, elles le font de manière sélective, en ne s'intéressant pas à l'ensemble des handicaps, mais à quelques-unes de ses sous-catégories.

Si nous nous en tenons aux déclarations des formateurs, un tiers s'attache à évoquer tous les types de handicaps. Dans la pratique, lorsqu'ils font état des actions mises en place, nous observons que certains handicaps sont favorisés au détriment d'autres, qui peuvent être parfois complètement oubliés, montrant ainsi chez ces formateurs soit une méconnaissance soit une hiérarchisation des types de handicaps. Parce qu'ils possèdent un investissement professionnel, bénévole ou familial auprès de personnes handicapées, les formateurs vont souvent présenter le ou les handicaps qui leur sont familiers. Un formateur BEESAN explique par exemple l'importance de la place du handicap physique dans le cursus par la présence d'un conseiller technique et sportif « natation » sur le territoire, lui-même en situation de handicap. À ce sujet, Martel (2010) montre l'importance de la socialisation secondaire dans la sensibilité au handicap. De manière générale, les handicaps physique et mental sont très souvent cités. En revanche, les handicaps sensoriels sont mentionnés à seulement six reprises sur les vingt-deux formations prenant en compte le handicap. Dans chacun des cas, un type de handicap sensoriel est favorisé. Autre résultat marquant, le handicap psychique n'est quant à lui jamais évoqué. Cette situation démontre une réelle difficulté de l'espace sportif à prendre en compte ce public. Au-delà de la méconnaissance, cet embarras peut s'expliquer par des représentations spécifiques à l'égard de ces individus. Le Roy-Hatala (2007) démontre notamment une tendance à voir les personnes handicapées psychiques comme relevant uniquement du domaine médical ou médico-social.

c - des contenus de formations très inégaux

Sur les vingt-deux formations étudiées, aucune ne procède du même déroulement et de la même organisation s'agissant des enseignements sur le handicap. Cette diversité peut être observée à différents niveaux. Nous retrouvons ainsi des inégalités sur le volume horaire consacré à ces questions ainsi que sur la nature et la forme des interventions. Le temps consacré à la thématique « sport et handicaps » peut aller d'une journée de sept heures jusqu'à des sessions de près de soixante heures sur deux semaines de formation pour certains diplômés.

Au niveau de la répartition théorie/pratique, nous observons régulièrement, si l'on s'en tient aux déclarations des formateurs, un équilibre des volumes horaires entre théorie et pratique voire, pour certains cas, une tendance à favoriser l'enseignement pratique. Les phases théoriques se déroulent essentiellement avec la présentation des caractéristiques des différents types de handicaps, lesquelles sont complétées par quelques spécificités de la pratique Handisport ou Sport Adapté. Sur le terrain, les formateurs travaillent avec les stagiaires les adaptations pédagogiques qu'ils auront à mettre en place dans leur pratique professionnelle. Avec la mise en exergue, par les formateurs, de l'importance du travail de terrain fait avec les éducateurs, nous retrouvons une certaine perspective développée par des auteurs en sciences de l'éducation tels que Perrenoud (2004), lesquels argumentent que si les étudiants n'ont pas l'occasion d'expérimenter et d'exercer sur le terrain la mobilisation des savoirs acquis « ces savoirs pourraient rester pour eux des « matières d'examen » et risqueraient de n'avoir sur la pratique professionnelle autonome qu'une influence très limitée ». Nous avons également observé, dans les résultats de l'enquête, certaines formations dans lesquelles le handicap est envisagé de manière transversale, à travers les différentes situations jalonnant le cursus. Les formateurs expliquent, dans ce cas, qu'au moindre travail sur une situation pédagogique, ils n'hésitent pas à demander aux éducateurs en formation « et comment vous faites avec des personnes en fauteuil, ou des personnes handicapées mentales ? ». Au-delà d'un traitement transversal qui vient compléter la formation

générale, sans pour autant recourir à une formation spécifique au handicap, certains cursus envisagent également la question du handicap de manière étalée. Plutôt que de réaliser une formation d'une semaine pleine – ce qui est le cas d'une grande partie des formations –, les formateurs s'y attardent sur un cycle de plusieurs semaines, par exemple « deux heures trente par semaine pendant quinze semaines » dans un BP APT. Pour les formateurs qui proposent ces situations, les bénéfices sont évidents. Cela permet aux stagiaires, d'une part d'assimiler plus facilement et plus lentement les particularités de la prise en compte du handicap, notamment en faisant venir des personnes d'un établissement sur un créneau régulier, et, d'autre part, une analyse plus fine et plus pertinente de la pratique. (...).

d – un fort réseau mobilisé

Les liens entre les structures spécialisées accueillant des personnes handicapées et l'organisme de formation trouvent leurs origines dans des relations d'acteurs, par exemple entre un formateur et un professionnel lié à cette structure. Ces professionnels de structures spécialisées font partie des nombreuses ressources humaines mobilisées par les formateurs pour mener leurs enseignements. (...) Selon les contextes, les formateurs n'ont pas la même connaissance du handicap et tous ne connaissent pas les mêmes personnes. Pour ce que nous avons observé, il existe deux voies de mobilisation de ressources dominantes : les personnes référentes « Sport et handicaps » au sein de l'établissement ou au sein des services déconcentrés du Ministère (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), et les personnes extérieures au milieu « Jeunesse et sport ». La première voie démontre les effets positifs de la territorialisation d'un réseau « Sport et handicaps » au sein du ministère des Sports. (...). Ces liens sont le fruit de connaissances personnelles, liées à des parcours, propres à chacun, des formateurs, et renforcent des inégalités d'enseignement entre les formations alors que la mise en place des référents « handicaps » devait justement les réduire.

« La prise en compte des handicaps dans la formation des éducateurs sportifs »,
Flavien Bouttet, équipe de recherche « Sport et sciences sociales », Université de Strasbourg.
Article paru dans Revue européenne du management du sport n°38, disponible sur www.territorial.fr.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : Licence professionnelle
Enseignants responsables : *Philippe MACQUET,*
P.MAGNE

Durée de l'épreuve : *1 h 00*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T52PA2 : Pratique professionnelle
EC T52PA21 : Approche scientifique des activités aquatiques

Sujet :

En vous appuyant sur les 8 principes énoncés par A SCHMIT et P MAGNE, présentez succinctement une progression sur 3 séances pour des enfants débutants (mettant simplement la tête sous l'eau). Vous serez attentifs à établir des priorités dans vos propositions.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives : option : Activités Aquatiques*

Enseignant responsable : *Philippe METAIS, Éric MULLER*

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

UE - T53PA3 Contexte Organisationnel

EC – T53PA31 : Fondamentaux de gestion et management entrepreneurial

Sujet :

«Il semble qu'entreprendre induise, pour les instances dirigeantes de toute organisation, une large place à l'analyse par une démarche diagnostique.

Replacez, explicitez exclusivement la démarche diagnostique externe dans les établissements d'activités aquatiques et, précisez si cette démarche diffère selon le mode de gestion».

Il vous est possible, s'il y a lieu, d'illustrer vos arguments par des exemples.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : Licence professionnelle
Enseignants responsables : *Philippe MACQUET*

Durée de l'épreuve : *1 h 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T51PA1 : Connaissance des publics et des interventions
EC T51PA11 Approche historique et socioculturelle des pratiques

Sujet :

Dans quelle mesure les connaissances historiques sur les pratiques aquatiques peuvent fonder des pratiques pédagogiques aujourd'hui ? Leur maîtrise peut-elle être un gage d'innovation et de Pertinence ?